

Ces versions des livrets d'évaluation ont été conçues pour contourner les difficultés liées au geste graphique ou induites par la surcharge visuelle des supports qui gênent certains élèves. L'idée est de permettre l'évaluation des compétences scolaires sans que l'élève soit empêché par des difficultés à entourer ou à repérer l'information pertinente sur une page. Les difficultés de ce type peuvent intervenir dans plusieurs contextes médicaux : dyspraxie, autisme, trouble moteur, troubles attentionnels, troubles neuro-visuels et plus généralement tout trouble associé à des difficultés graphiques ou des difficultés d'organisation du regard et de repérage visuo-spatial.

Les livrets s'adressent prioritairement à des enfants déjà repérés et pour lesquels des aménagements sont mis en œuvre au quotidien dans le cadre d'un PPS, d'un PAP ou d'un PAI.

Néanmoins, si vous constatez des difficultés qui pourraient être liées à l'implication du graphisme ou à la surcharge visuelle lors de l'utilisation des livrets standards, rien n'empêche de refaire faire l'exercice correspondant de ces livrets adaptés afin de voir si l'élève parvient plus facilement à faire l'exercice quand les contraintes visuelles et graphiques sont allégées.